

P. 182 avec fig. D. Tsontchev. A Pachino, arr. de Karnobate. Épitaphe mutilée.

THE ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, XLII, 1947.

P. 201-230. T. B. Mitford. Révision d'inscriptions de Chypre déjà publiées et figurant presque toutes aux *I. G. R.*, III ; impor-

tant pour un meilleur établissement des textes. Nous ne pouvons donner que quelques indications.

P. 201-206. Reprise du n° 930. L. 7 : il ne s'agit pas d'une bibliothèque publique, mais du dépôt d'archives local.

P. 208-212. A *Palaepaphus*. Base de statue (n° 944). Le texte le plus récent doit se lire ainsi :

5)

Ἀφρ[ο]δείτη Παφία.

[Ἀυτοκράτορα Καί]σαρα θεοῦ Σεβαστοῦ υἱὸν  
[Τίτον Οὐεσπασιανὸν] υἱὸν Σεβαστὸν ἀρχιερέα μέγιστον  
[καθιεροῦντος ε.10 ΡΚΙΟΥ Κοίντου υἱοῦ, Κοίντου Ὀρτηνσίου  
[τοῦ ῥήτορος ? ἀπογόνου ε.3 ΤΗΣΕΙΝΟΥ ἀνθυπάτου.  
[Φλαουία Κλαυδία ? Σεβα]στῆ<ι> Πάφος.

L'auteur défend sa restitution du nom de Titus. Deux autres inscriptions mentionnant des proconsuls de la 2<sup>e</sup> (plus loin, n° 122) et de la 3<sup>e</sup> année (inédiée) de ce prince, celle-ci doit se dater du 1<sup>er</sup> juillet 79 au 30 juin 80. — Titulature de Paphos aux deux premiers siècles de l'Empire.

P. 212-214. Révision du n° 947. 6) Voir l'inscription parallèle de Paphos (*Ann. épigr.*, 1928, n° 61 ; *S. E. G.*, VI, n° 810).

T. Caesernius Statianus Quinctianus (*Prosop. imp. rom.*, 2<sup>e</sup> édit., II, p. 35, n° 180), qui fut sans doute *curator* de Nicomédie (*I. G. R.*, III, n° 6), remplaçait le proconsul en tant que *procurator* : il est intéressant de trouver sous Caracalla une fonction aussi essentiellement équestre tenue par un personnage de rang sénatorial.

P. 222-225 avec fig. L'inscription n° 997 est palimpseste.

7) Aux l. 5-6, la formule originelle διδύμων υἱῶν [αὐτοῦ] || Γαίου καὶ Λουκίου Καισά[ρων] a été remplacée par les mots διδύμων υἱῶν Δροῖσ. Κα[ί]σ. || Τιβερίου καὶ Γερμανικοῦ Καισά[ρων].

P. 227-228. A *Palaepaphus* (E. A. Gardner, D. G. Hogarth et M. R. James, *Journ. of Hell. Studies*, IX, 1888, p. 242, n° 61). Lire :

8) [Σεβαστῆ Πάφο]ς (?) Λιουίαν Θεάν Νέα[ν Ἀφροδίτην ?].

P. 228. Renvoi aux nombreuses dédicaces honorant la maison impériale à Chypre sous Auguste, à propos du n° 943 restitué au nom de Tibère, probablement à l'occasion de son mariage avec Julie en 11 av. J.-C.